REMANENCE
2 ANS
ENVIRONS

ALGISCAR

DESTRUCTEUR TOTAL DES MOUSSES ET LICHENS

Protection longue durée

Toitures, murs, façades, dallages



L'ENVIRONNEMENT



IDENTIFICATION

Destructeur longue durée des mousses et lichens.
ALGISCAR est une puissante solution d'algicide à large spectre et de bactéricide associés à des tensioactifs.
Durée d'efficacité : 2 ans environ.
En curatif : ALGISCAR permet le démoussage, la destruction des lichens et algues terrestres rouges (Trentepohlias).
En préventif : ALGISCAR permet de prévenir l'apparition des mousses, lichens et algues.
Recommandé avant mise en peinture pour éviter le cloquage et l'écaillement.

DESTINATIONS

ALGISCAR est un démoussant polyvalent qui permet de détruire de façon durable tous types de polluants végétaux tels que mousses, verdissements et lichens sur tous matériaux.

- Tuile, ciment, fibre-ciment, asphalte, ardoise.
- Pierre naturelle ou reconstituée, dallages, statues, pierres tombales, monuments.
- Murs en ciment, pierre, crépis ou brique.
- Poteries, vasques, bacs, parois de serres.
- Bassins décoratifs non poissonneux
- Terrains de tennis, mini-golfs.

AVANTAGES

- Elimine les micro-organismes et retarde leur réapparition.
- Sans rinçage.
- Non explosible.
- Non inflammable.
- Pénétration immédiate.
- N'attaque pas les matériaux.
- Ne tache pas les supports.
- Economique car très concentré.
- Utilisable pendant toute l'année.
- Protection longue durée.

CARACTERISTIQUES

- Masse volumique : 1000 kg/m^3
- pH 6 . Odeur pratiquement nulle.





MODE D'EMPLOI

Période d'utilisation Appliquer par temps calme et sec.
Reporter le traitement s'il y a une menace de pluie.
Doses d'emploi recommandées
Entretien et infestation faible : Dilué dans l'eau à raison de **1 litre pour 100 litres d'eau**.
1 litre de solution obtenue permet de traiter 3 à 6 m² suivant la porosité du support et le degré d'encrassement.

.../…

Infestation forte et prévention:
Dilué à raison de **1 litre pour 10 litres d'eau**, directement sur le support.
1 litre de solution permet de traiter 3 à 6 m² suivant la porosité du support et le degré d'encrassement.

Application
Eliminer au préalable les mousse épaisses et les grosses plaques de lichens.
Pulvériser le produit dilué en mouillant la surface à traiter à la limite du ruissellement. L'élimination des résidus se fait progressivement par l'action de la pluie et du vent.
Le nettoyage des outils se fait à l'eau.

Avant recouvrement par des peintures ou des hydrofuges (DEPRO TOITURE, DEPRO TOITDECOR, DEPRO FACADE, DEPRO SOLVASEC), laisser agir 12 heures, puis rincer au jet ou au nettoyeur haute pression de façon à éliminer mousses et lichens morts et retrouver ainsi l'état du support d'origine.

Cas particulier des traitements de bassins non poissonneux
Nettoyer le bassin avant remplissage avec ALGISCAR, suivant dosage ci-dessus.
Laisser agir quelques jours puis brosser et rincer ou nettoyer au nettoyeur haute pression.
Dose d'entretien : 1 L pour 25 m^3 dans l'eau du bassin, soit 4 cl par m^3

Précautions d'emploi
ALGISCAR est incompatible avec les savons et détergents qui lui font perdre son efficacité.
Eviter les rejets importants dans les fosses septiques, du fait du puissant effet bactéricide d'ALGISCAR.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

- Conditionnement: jerricans plastique de 5, 30 et 205 litres.
- 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel et de la chaleur.
- Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande.

Utiliser les produits biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Dangereux – respecter les précautions d'emploi.

R34: Provoque des brûlures.
S1/2: Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, gants et appareil de protection des yeux et du visage.
S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette)
S25: Eviter le contact avec les yeux.
S27: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
S64: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Réf 08140

05/12



15, avenue Foch - B.P. 32 –18201 SAINT AMAND CEDEX
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 e.mail: info@deproma.com